

Pour cette première édition des Assises du Bonheur, des intervenants de différents horizons et continents ont apporté leurs témoignages et leurs contributions. Présentation et extraits.



David Anoussamy – Juge Honoraire, Inde

« Il est clair que le bonheur collectif est fonction de l'organisation de la société, et du bon fonctionnement des services publics. L'organisation sociale doit être appropriée à l'état du pays, et évoluer avec le temps. Un pays qui est à un stade développé a besoin d'une organisation sociale plus élaborée, qu'un pays où la satisfaction des besoins vitaux occupe une large place dans l'index du bonheur. Tout dit et tout fait, il ne faut pas perdre de vue que l'amour occupe inéluctablement sa place dans le bonheur sociétal, tout aussi bien. L'amour du prochain s'exprime sous forme de solidarité, qui a contribué de tout temps au bonheur de ceux qui en avaient besoin. Un pays qui a connu un certain bonheur voudra plus de bonheur, le bonheur est indéfiniment extensible, c'est là son défi et sa grandeur. »



Abdoullah Cissé – Abdoullah Cissé, professeur des universités (Sénégal)

Quelle perception ont les gens de droit d'eux mêmes ? Quelle perception a la société des gens de droit en tant que responsables du bonheur ? Dans sa communication, M. Abdoullah Cissé envisage les interactions susceptibles d'exister entre le droit et le bonheur sous le prisme de la responsabilité sociétale du juriste. Il s'agit en effet de stimuler l'engagement responsable des juristes et leurs capacités à accompagner le progrès social, le développement durable et le bien vivre commun.

Après avoir été doyen de la faculté de Sciences juridique et politique de l'Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal), Abdoullah Cissé a été jusqu'en janvier 2010 Recteur de l'Université de Bambey (Sénégal). Spécialisé en droit privé, il s'investit aussi bien en droit économique qu'en droit pénal ou en droit de la famille. Membre associé de l'Institut de droit international, il s'intéresse particulièrement aux questions de méthodologie juridique et de réforme institutionnelle.



Viviane Labrie – Chercheur, Membre du collectif Pour un Québec sans pauvreté, Canada

Dans le cadre du travail citoyen de lutte contre la pauvreté, vers la fin des années 90, différents concepts ont émergé à partir d'échanges avec des personnes en situation de pauvreté au Québec. Par exemple, le Produit intérieur doux, ou encore les dépenses intérieures dures. « *le Produit Intérieur Doux, c'est quand on produit de la richesse sans passer par l'argent et ces activités là ne sont pas prises en compte par le PIB* » explique Viviane Labrie. « *Ces indicateurs permettent d'élargir la notion de richesse bien plus que le PIB et depuis le début des années 2000, nous faisons une analyse du budget à partir de ces concepts. Investir pour que les gens couvrent leurs besoins essentiels, en assurant soit l'emploi, avec le revenu qu'il faut, soit la sécurité sociale, c'est nécessairement profitable à une communauté puisque l'argent est automatiquement redépensé dans la communauté. On n'est pas perdant à prendre soin les uns des autres, à s'assurer des moyens de subsistance de base.* »



Dorji Wangdi – Ministre du Travail et des Ressources Humaines, Bhoutan

Au début de son règne en 1972, le Quatrième Roi du Bhoutan Jigme Singye Wangchuck (1972-2006) déclarait « Le Bonheur National Brut est encore plus important que le Produit Intérieur Brut ». « *Il s'agissait là d'une percée majeure dans la « philosophie » du développement : le bonheur et le bien-être y occupent une place centrale, contrairement à tout autre modèle* », explique Dorji Wangdi. Le Bonheur National Brut est même inscrit dans la Constitution du Bhoutan, qui stipule « l'Etat s'efforcera de promouvoir les conditions qui permettront l'avènement du BNB ». De la préservation de l'environnement à la bonne gouvernance, état des lieux d'une des plus jeunes démocraties du monde.



Pierre Leroy – fondateur de Globeco et de l’Indice du Bonheur Mondial, Paris -

*« Depuis longtemps, je pensais, comme beaucoup d’autres, qu’il fallait aller au-delà du PIB, c’est-à-dire créer un indice plus représentatif de ce qui fait que notre planète et ses habitants vont plus ou moins bien et que certains réussissent mieux que d’autres à utiliser pour le progrès social les résultats de leur croissance économique. Le déclic a été la création par le PNUD de l’indicateur du développement humain (IDH), qui utilisait la méthode des agrégats statistiques. J’ai alors décidé de créer mon propre indice en utilisant la même méthode, en me servant des statistiques du PNUD, mais en **choisissant** beaucoup plus d’indicateurs. »*



Ruut Veenhoven– Universitaire, Hollande

Chercheur universitaire à Rotterdam, Ruut Veenhoven a mis en place une des plus importantes banque de données sur le bonheur dans le monde. Après avoir élaboré des **indicateurs** et des critères de mesure du bonheur, il utilise une méthodologie alliant enquêtes de terrain et sondages à distance pour établir un classement mondial de la perception du bonheur. Pendant les Assises du Bonheur à Sète, il a dévoilé les résultats de son étude la plus récente et détaillé sa méthode.



Clare Hart – Chef d’entreprise et Présidente de Face, France - (PHOTO)

Chef d’entreprise, Clare Hart est également Présidente de FACE-Hérault – Fondation Agir contre l’Exclusion. Le réseau FACE-Hérault propose aux acteurs économiques souhaitant exercer leur responsabilité sociale à l’intérieur et l’extérieur de l’entreprise, une structure d’accompagnement et

d'échange pour agir concrètement contre l'exclusion, avec des actions concrètes (médiation, promotion de l'égalité des chances, accompagnement à la réinsertion par l'emploi ...). Pour prendre un exemple, *«l'égalité des chances est un gain phénoménal pour l'entreprise. C'est un énorme avantage d'avoir une équipe qui représente une vraie diversité »* explique Claire Hart.